

## PROJET D'ETABLISSEMENT



**Exercice 2015-2018**



## **Ecole fondamentale annexée**

### **Section maternelle**

31, rue de la déportation – 6500 Beaumont

Tél : 071 58 83 53

e-mail: [ec005057@adm.cfwb.be](mailto:ec005057@adm.cfwb.be)

### **Section primaire**

20, Chaussée de Chimay – 6500 Beaumont

Tél: 071 58 82 80 – Fax : 071 58 82 80

e-mail: [ec005057@adm.cfwb.be](mailto:ec005057@adm.cfwb.be)

### **Section secondaire**

3, rue Germain Michiels – 6500 Beaumont

Tél: 071 58 81 27 Fax: 071 58 84 55

E-mail : [arbeaumont@hotmail.fr](mailto:arbeaumont@hotmail.fr)

### **Internat mixte annexé**

#### **Bâtiment des filles séparé de celui des garçons**

Tél: 071 58 81 75 – Fax: 071 58 90 41

3, rue Germain Michiels – 6500 Beaumont

071 589 036 (bâtiment des filles)

071 588 742 (bâtiment des garçons)

E-mail : [internat\\_beaumont@hotmail.com](mailto:internat_beaumont@hotmail.com)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>BEAUMONT .....</b>	<b>5</b>
I    SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	5
II   COMMENT ACCEDER A L'ATHENEE ROYAL DE BEAUMONT? .....	5
III  HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT .....	6
IV  INFRASTRUCTURES .....	7
V   AXES ET VALEURS .....	8
<b>ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL .....</b>	<b>10</b>
I    LA LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME ET LE DECROCHAGE SCOLAIRE .....	11
II   LES INITIATIVES PRISES EN MATIERE D'ANIMATION CULTURELLE, D'EDUCATION A LA CITOYENNETE, AUX MEDIAS, A LA SANTE, A L'ENVIRONNEMENT, DE PROMOTION DES ACTIVITES SPORTIVES, D'EVEIL A LA CREATIVITE .....	11
III  LES CHOIX PEDAGOGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES .....	12
IV  LES MESURES FAVORISANT LA COMMUNICATION ENTRE L'ÉLÈVE, LES PARENTS ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT .....	12
V   LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE .....	12
VI  LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER LA TRANSITION ENTRE LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LE PREMIER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	13
VII  LES MESURES ENTREPRISES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ D'UN NIVEAU SCOLAIRE À L'AUTRE .....	13
VIII LES DÉMARCHES ENTREPRISES POUR FACILITER LE SOUTIEN ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE .....	13
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....</b>	<b>15</b>
I    LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME SCOLAIRE .....	16
II   INITIATIVES PRISES EN MATIERE D'ANIMATION CULTURELLE, D'EDUCATION A LA CITOYENNETE, AUX MEDIAS, A LA SANTE, A L'ENVIRONNEMENT, DE PROMOTION DES ACTIVITES SPORTIVES, D'EVEIL A LA CREATIVITE .....	17
III  CHOIX PEDAGOGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES .....	18
IV  MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER LA TRANSITION ENTRE LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LE PREMIER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	19
V   MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE CONSEIL DE CLASSE, EN ASSOCIATION AVEC LE CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL ET LES PARENTS, POUR GUIDER CHAQUE ELEVE DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE VIE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE APRES LES HUIT ANNEES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE .....	20
VI  Modalités d'organisation du parcours du premier degré en trois ans .....	20



[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

VII Mesures entreprises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre .....	21
VIII Les démarches entreprises pour faciliter le soutien et la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage .....	21
IX Les modalités d'évaluation des épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification .....	22
<b>L'INTERNAT .....</b>	<b>23</b>
I Démarches mises en œuvre pour la gestion d'une population scolaire hétérogène (âge et section d'enseignement): .....	23
II Initiatives prises en matière d'éducation et de savoir-vivre, de rythme de vie, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement .....	24
III Mesures prises pour assurer le suivi scolaire et la collaboration avec les établissements d'enseignements .....	24
IV Modalités d'organisations des animations socioculturelles et sportives dans le cadre de l'éducation aux loisirs .....	25
V Démarches entreprises pour faciliter le soutien et la réussite des élèves en difficultés d'apprentissage .....	25
VI Mesures particulières mises en œuvre au profit des élèves peu adaptés aux exigences de la vie scolaire et sociale .....	25
VII La liaison avec la famille .....	26
VIII Mesures prises pour accompagner les élèves en intégration .....	26



## BEAUMONT

Ville-étape célèbre, Beaumont est connue pour sa Tour Salamandre (qui fut brûlée par les Français en 1655, et les Anglais en 1691), ses macarons, mais aussi pour sa légende des Trois Auvergnats. Les trois larrons auraient manqué de respect à Charles Quint. Cette tradition est commémorée tous les 5 ans.

Beaumont se situe sur la route napoléonienne menant à Waterloo.

### I SITUATION GEOGRAPHIQUE

---

- **ADMINISTRATIF** : Prov. du Hainaut, Arrond. de Thuin
- **JUDICIAIRE** : Arrond. de Charleroi
- **POPULATION**: 5 801 en 1977, 6 314 habitants en 1994 et 7 055 en 2012
- **SUPERFICIE** : 9 301 hectares
- **ALTITUDE** : de 155 à 270 mètres

#### **Beaumont, porte de la botte du Hainaut...**

Beaumont, par sa configuration, a pour vocation d'être une ville touristique de passage. C'est un véritable nœud de communication reliant les grandes villes de la région (Charleroi, Philippeville, Chimay, Maubeuge, Avesnes, Mons, La Louvière...).

C'est aussi une ville de transition... Transition entre la Wallonie et la France.

### II COMMENT ACCEDER A L'ATHENEE ROYAL DE BEAUMONT?

---

Beaumont se situe à :

- 13 km d'Erquelinnes,
- 15 km de Thuin,
- 18 km de Walcourt,
- 25 km de Chimay,
- 25 km de Philippeville,
- 27 km de Charleroi,
- 35 km de Mons.



L'Athénée royal de Beaumont est accessible en empruntant les lignes de la TEC:

- Charleroi – Beaumont: ligne 109a,
- Erquelinnes – Beaumont: ligne 134,
- Chimay – Beaumont: ligne 109a et 134, 109d et 132c (vers Froidchapelle),
- Nalinnes – Boussu-lez-Walcourt – Beaumont: ligne 99,
- Biesme-sous-Thuin – Erquelinnes: ligne 99,
- Biercée – Ragnies – Beaumont: ligne 119,
- Mons – Beaumont: ligne 129 (uniquement le vendredi 16h et le dimanche soir).

Le site de la TEC est accessible pour plus de renseignements: [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

**Nos élèves peuvent bénéficier du service de RAMASSAGE SCOLAIRE organisé par la Région wallonne et exploité par la TEC (selon les directives de la Région wallonne).**

### **III HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT**

---

Beaumont, ville de malheur... Ville de bonheur...

C'est dans cette belle ville, au riche passé historique, que se trouve notre établissement. L'Athénée de Beaumont, lui-même, n'est d'ailleurs pas une création récente et peut s'enorgueillir d'exister déjà depuis près de 150 ans. En effet, son ancêtre est né en 1881, avec la création de l'Ecole Moyenne de l'Etat pour Jeunes Filles. Ainsi, pendant près de 150 ans, notre enseignement moyen, tout en s'adaptant aux progrès techniques, a maintenu le prestige de l'enseignement officiel dans la région de Beaumont.

En 1963, l'Ecole Moyenne des Filles a été transformée en Lycée Royal, et en 1978, l'Ecole Moyenne de l'Etat pour Garçons a été supprimée par son rattachement au Lycée. Par la fusion de l'Ecole Moyenne et du Lycée, l'enseignement officiel à Beaumont adoptait la mixité, tant au niveau secondaire que primaire.

Ce n'est qu'en 1980 que le nom de «Lycée Royal» fut remplacé par celui d'«Athénée Royal»..



## IV INFRASTRUCTURES

---

Les élèves sont accueillis sur 3 sites:

- la section maternelle, rue de la Déportation, 31 6500 Beaumont;
- la section primaire, Chaussée de Chimay, 20 – 6500 Beaumont;
- la section secondaire et l'internat situés sur le même site, rue Germain Michiels, 3 – 6500 Beaumont.

Chaque site bénéficie d'une salle de gymnastique, d'un restaurant scolaire où les élèves peuvent prendre un repas chaud, un bol de soupe. Les repas sont préparés au sein de l'établissement avec du potage, des légumes et fruits frais. La section secondaire offre également la possibilité de sandwiches garnis avec crudités chaque midi.

La proximité du complexe sportif de Beaumont derrière la section secondaire privilégie la collaboration avec les sections primaire et secondaire.

Le site de la section primaire se situe en zone protégée et bénéficie de précieux conseils du groupe Natagora, qui y organise même des conférences et des observations nature régulièrement.

La section primaire et la section secondaire bénéficient de centres cybermédia. L'internat offre également une connexion wifi pour ses internes issus de la section secondaire pour faciliter leurs travaux de recherche.

Que ce soit le site de la section secondaire, le site de l'internat ou le site de la section primaire, ils se situent tous dans un cadre verdoyant.

Le centre PMS se rend deux fois par semaine sur le site de la section primaire et de la section maternelle. La proximité des bureaux du centre PMS permet aux élèves du secondaire de rencontrer un membre du centre PMS 2 à 3 fois par semaine.

La caserne des pompiers de Beaumont organise chaque année un rassemblement des casernes des pompiers situées en Belgique ou à l'étranger et bénéficie de l'infrastructure de l'internat annexé à l'athénée royal de Beaumont pour son week-end. Les aspirants pompiers de la région passent leur examen pratique au sein de nos 3 implantations.

La majorité des élèves qui fréquente notre établissement vient de la région, située en zone rurale. Depuis quelques années, de plus en plus d'élèves arrivent de la périphérie sud de Charleroi ou fréquentent notre internat mixte venant de la région de Charleroi ou de la région montoise.



[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

Aujourd'hui, notre établissement, situé en zone rurale, est doté d'une section fondamentale, d'un internat (filles/garçons), et dispose dans le secondaire d'un enseignement général et technique de qualification.

Quel que soit le niveau d'enseignement:

- l'école prépare au mieux chaque élève à être un citoyen responsable, solidaire, tolérant et respectueux des différences;
- l'école responsabilise l'élève, en lui permettant de s'exprimer et en lui apprenant à écouter l'autre;
- Le projet d'établissement est créé pour aider l'élève à s'épanouir en fonction de ses possibilités, aspirations dans un cadre rural et à réussir son projet de vie. Il constitue aussi une référence pour l'équipe pédagogique et éducative de l'établissement.

## **V AXES ET VALEURS**

---

- Ce projet s'articule en 4 axes:
  1. respecter le rythme de chacun, promouvoir la confiance en soi, l'autonomie et le développement d'une sensibilité culturelle;
  2. permettre une ouverture sur le monde et exploiter l'environnement externe;
  3. développer l'esprit critique et l'esprit d'équipe;
  4. enrichir la formation citoyenne.
- Ce choix de travailler sur ces axes porteurs de notre enseignement repose sur les valeurs que les membres de la communauté éducative de l'athénée de Beaumont défendent:
  1. le respect, l'ouverture à l'autre;
  2. l'esprit critique;
  3. l'esprit d'équipe;
  4. la cohésion;
  5. La solidarité, la défense du bien-être individuel et collectif;



6. l'accueil,
  7. la tolérance, l'acceptation de la différence comme chance d'enrichissement pour le vivre ensemble.
- L'athénée de Beaumont favorise l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge: apprentissage en immersion de l'anglais dès la 3<sup>e</sup> maternelle selon la répartition suivante:
    - en 3<sup>e</sup> maternelle: 16 h d'immersion en langue anglaise et 12 h en langue française (dont 2 h en psycho-motricité);
    - en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> primaire: 12 h d'immersion en langue anglaise et 14 h en langue française;
    - de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire: 8 h d'immersion en langue anglaise et 16 h en langue française;
    - en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du secondaire : 8 h minimum d'immersion en langue anglaise dans la formation commune (sauf en mathématiques) et le reste des cours en langue française.
  - Tous les élèves inscrits dans l'enseignement primaire, que ce soit en immersion ou non, bénéficieront de cours d'éducation physique donnée en langue anglaise (objectif: allier l'esprit et le corps dans l'apprentissage des langues).
  - Les élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé bénéficient d'un encadrement «spécifique» au sein de l'école avec le relais d'un éducateur de référence et de deux professeurs de référence. Les heures assurées par les professeurs de l'enseignement spécialisé se déroulent en duo avec les professeurs de l'enseignement ordinaire afin d'intégrer l'élève issu de l'enseignement spécialisé au sein de son groupe-classe. Les centres psycho-médico-sociaux de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé se concertent au moins une fois par an et plus si besoin.
  - Les élèves à besoins spécifiques et/ou inscrits dans le cadre d'un protocole d'accord avec l'enseignement spécialisé bénéficient d'adaptations pour la présentation des épreuves du CEID (épreuve organisée en fin de 2<sup>e</sup> secondaire): version adaptée, aide pédagogique, durée de l'épreuve et rythme adaptés.
  - Les élèves majeurs toujours scolarisés bénéficient d'un projet de vie adapté.

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

### Heures d'ouverture de la section maternelle:

- 🕒 8 h 20 – 11 h 55,
- 🕒 11 h 55 – 13 h 30: temps de midi,
- 🕒 13 h 30 – 15 h 20,
- 🕒 le mercredi de 8 h 20 à 12 h 00.

### Heures d'ouverture de la section primaire:

- 🕒 8 h 20 – 11 h 55,
- 🕒 11 h 55 – 13 h 30: temps de midi,
- 🕒 13 h 30 – 15 h 20.

### Garderie:

- 🕒 7 h à 8 h 00,
- 🕒 15 h 20 à 17 h 30,
- 🕒 sauf le mercredi de 12 h 00 à 13 h 00, ensuite prise en charge par l'ASBL "Les Petits Chenapans" jusque 18 heures.

**Ecole des devoirs organisée par l'Administration communale de Beaumont les lundis et jeudis de 15 h 30 à 17 h 00.**



## **I LA LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

---

- ❖ Dialoguer avec les parents, le CPMS ou les services sociaux en charge de l'élève.
- ❖ Elaborer des projets d'actions en collaboration avec le CPMS ou le Plan de Cohésion Social, ces actions auront pour but de s'assurer du suivi et du bien-être de chaque élève.
- ❖ Avertir les responsables légaux en cas d'absence injustifiée et être à l'écoute des élèves et des parents.

## **II LES INITIATIVES PRISES EN MATIÈRE D'ANIMATION CULTURELLE, D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, AUX MÉDIAS, À LA SANTÉ, À L'ENVIRONNEMENT, DE PROMOTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES, D'ÉVEIL À LA CRÉATIVITÉ...**

---

- ❖ Favoriser le développement physique: psychomotricité, éducation physique, danse, ateliers sportifs,....
- ❖ Trier les déchets et récolter les piles.
- ❖ Respecter l'environnement.
- ❖ Voyager et visiter divers lieux culturels.
- ❖ S'ouvrir au monde et favoriser notre enseignement en immersion.
- ❖ Amener l'élève à s'exprimer à travers des activités artistiques.
- ❖ Promouvoir la santé en respectant l'équilibre alimentaire: déjeuners malins, animations par le Centre PMS,...



### **III LES CHOIX PÉDAGOGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES MIS EN OEUVRE POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES**

---

- ❖ Analyser les besoins spécifiques de chaque élève et déterminer une différenciation pédagogique et l'intervention de spécialistes susceptibles de collaborer avec l'équipe éducative.
- ❖ Rester attentif à l'environnement et permettre aux élèves en difficultés motrices de se déplacer.

### **IV LES MESURES FAVORISANT LA COMMUNICATION ENTRE L'ÉLÈVE, LES PARENTS ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT**

---

- ❖ Accueillir les élèves, les parents et les membres du personnel dans un endroit agréable et propice à l'échange.
- ❖ Favoriser le dialogue entre tous les acteurs.
- ❖ Mettre en place une boîte à suggestions.
- ❖ Se respecter en adoptant une attitude correcte.
- ❖ Utiliser une farde d'avis (parents-école).

### **V LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE**

---

- ❖ Transmettre, suivre et compléter le dossier de soutien afin de suivre l'évolution de l'élève.
- ❖ Se concerter et réfléchir en équipe pour élaborer un plan d'actions.
- ❖ Développer de nouvelles stratégies pour remédier aux problèmes d'apprentissage (varier les supports, le matériel et les méthodes).
- ❖ Permettre à l'élève d'évoluer à son rythme et de pouvoir suivre des cours dans une autre année d'étude afin d'acquérir ou de renforcer des compétences.



## **VI LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER LA TRANSITION ENTRE LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LE PREMIER DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

---

- ❖ Utiliser le journal de classe (liaison primaire-secondaire).
- ❖ Transmettre les dossiers de soutien des élèves de P6.
- ❖ Etablir des concertations (primaire-secondaire).
- ❖ Les élèves de P5-P6 recommencent un quart d'heure plus tôt l'après-midi que les autres élèves du primaire afin de s'adapter au rythme du 1<sup>er</sup> degré.
- ❖ Organiser des activités communes entre P6 et 1<sup>re</sup> année commune dans le cadre des activités complémentaires.
- ❖ Découvrir la section secondaire lors de la journée d'accueil.

## **VII LES MESURES ENTREPRISES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ D'UN NIVEAU SCOLAIRE À L'AUTRE**

---

- ❖ Dialoguer durant les concertations.
- ❖ Echanger les dossiers de soutien, les méthodes d'apprentissage et le matériel.
- ❖ Créer des référentiels communs et évolutifs.

## **VIII LES DÉMARCHES ENTREPRISES POUR FACILITER LE SOUTIEN ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE**

---

- ❖ Créer des dossiers de soutien.
- ❖ Favoriser la concertation de l'équipe pédagogique avec les différents acteurs (parents, élèves, Centre PMS,...).
- ❖ Analyser et ajuster sa pratique pédagogique.
- ❖ Mettre en place des dispositifs afin que tous les élèves puissent atteindre les mêmes compétences.
- ❖ Remédier en abordant avec d'autres moyens les difficultés rencontrées.



# ATHÉNÉE ROYAL DE BEAUMONT



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

- ❖ Amener l'enfant en difficulté à apprendre, progresser et acquérir des savoirs.
- ❖ Varier le cadre spatial, les regroupements, les situations d'apprentissage, les contenus, les outils, l'organisation temporelle et les attitudes pédagogiques.
- ❖ Rechercher des pistes didactiques en se référant aux évaluations externes.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Heures d'ouverture:

- 🕒 de 7 h 30 à 16 h 50,
- 🕒 le mercredi de 7 h 30 à 12 h 45.



Tél : 071/588 127 • Mail : arbeaumont@hotmail.fr • Site : www.arbeaumont.be

### ● L'ENSEIGNEMENT GENERAL

- 📖 Au 1<sup>er</sup> degré : **1<sup>er</sup> degré commun** avec activités complémentaires en latin, sciences, sciences économiques, mathématiques, français, informatique - choix de la langue moderne I (anglais ou néerlandais), possibilité **d'apprentissage en immersion en langue anglaise**, possibilité de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> différenciée pour l'élève sans CEB.
- 📖 Au 2<sup>e</sup> degré : choix de la langue moderne II (anglais, néerlandais, espagnol), choix d'options (**latin, latin-sciences, scientifique, éducation physique, sciences sociales, sciences économiques**), possibilité de labos dans les options scientifiques.
- 📖 Au 3<sup>e</sup> degré : choix de la langue moderne III (allemand ou espagnol), choix d'options (**scientifique, langues, sciences humaines, éducation physique, mathématiques - 2 h, 4 h, ou 6 h -**), possibilité de labos dans les options scientifiques.



## ● L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

- ☞ Au 2<sup>e</sup> degré : 3<sup>e</sup> technique de qualification en **technique sciences**, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> technique de **qualification en gestion**.
- ☞ au 3<sup>e</sup> degré : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> technique de **qualification en comptabilité**.

L'école met en place un système de délégués d'élèves chargés de représenter leur classe.

A côté des 4 axes développés au sein de notre établissement et des 7 valeurs défendues et partagées par les membres du personnel de notre établissement, la section secondaire met également l'accent sur les points suivants:

### I LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME SCOLAIRE

- ❖ Contact privilégié et quotidien avec l'élève, ses parents ou responsables (contact téléphonique avec les parents en cas d'absence d'un élève ou envoi d'un SMS, information via le cahier de correspondance).
- ❖ Rencontre avec la direction (ou son délégué) à partir du 5<sup>e</sup>, du 10<sup>e</sup>, du 15<sup>e</sup>, du 20<sup>e</sup> demi-jour d'absence non justifiée.
- ❖ Information auprès du CPMS à partir du 10<sup>e</sup> demi-jour d'absence non justifiée.
- ❖ Information auprès de la Direction générale de l'Enseignement Obligatoire à partir du 30<sup>e</sup> demi-jour d'absence non justifiée.



## **II INITIATIVES PRISES EN MATIERE D'ANIMATION CULTURELLE, D'EDUCATION A LA CITOYENNETE, AUX MEDIAS, A LA SANTE, A L'ENVIRONNEMENT, DE PROMOTION DES ACTIVITES SPORTIVES, D'EVEIL A LA CREATIVITE**

---

- ❖ Organisation du projet théâtre avec des élèves issus des 6 années du secondaire, aussi bien de la filière générale que de la filière de qualification.
- ❖ Organisation d'échanges linguistiques avec l'Espagne et l'Allemagne.
- ❖ Organisation d'activités autour du Devoir de Mémoire: rencontres avec des témoins de la 2e Guerre mondiale, des rescapés des camps de concentration, visite d'exposition autour de ce thème, excursion à Breendonck, à Struthof (Alsace).
- ❖ Initiation aux nouvelles technologies et mise en garde contre ses abus.
- ❖ Organisation d'informations sur la charte de vie instaurée à l'école, l'utilisation des réseaux sociaux, sur le cyber-harcèlement.
- ❖ Organisation d'informations sur le SIDA, les assuétudes avec la collaboration du CPMS et de l'asbl OXYjeune de Sivry.
- ❖ Organisation d'activités OXFAM au sein de l'établissement.
- ❖ Participation au jogging organisé par l'école, organisation d'une journée sportive par degré.
- ❖ Partenariat avec le hall omnisport de la Ville de Beaumont.
- ❖ Tri sélectif des déchets par les élèves du 1er degré dans le cadre des activités scientifiques.
- ❖ Réalisation de films vidéo par les élèves impliqués dans les échanges linguistiques ou/et inscrits en option «sciences sociales».
- ❖ Participation aux programmes européens: Erasmus+, e-twinning.
- ❖ Liens privilégiés avec le Plan de Cohésion sociale de Beaumont, la Maison des Jeunes de Beaumont, l'ASBL OXYjeune de Sivry.



## **III CHOIX PEDAGOGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES**

---

- ❖ Rencontre entre les parents, l'ancienne école, le CPMS de l'ancienne école, l'athénée de Beaumont, le CPMS dont dépend l'athénée de Beaumont et les professionnels extra-scolaires qui ont facilité l'intégration auparavant.
- ❖ Rencontre entre les parents, les enseignants de l'ancienne école, les enseignants de notre école et les intervenants extérieurs en début d'année scolaire.
- ❖ Rencontre entre les enseignants de l'ancienne école, les intervenants extérieurs et les enseignants de notre école à chaque conseil de classe et plus si nécessaire.
- ❖ Rencontre entre les enseignants et les parents aux réunions des parents et plus si nécessaire.
- ❖ Adaptation des notes de cours en Arial 14, utilisation de logiciels adaptés aux besoins spécifiques de l'élève.
- ❖ Organisation d'une 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> année différenciée pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB en primaire.
- ❖ Passage adapté des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> année différenciée en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> commune après obtention du CEB : transfert du dossier scolaire aux enseignants qui les prennent en charge en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> commune, organisation de remédiation et de soutien.
- ❖ Organisation d'une heure de méthode de travail au travers des activités complémentaires du 1<sup>er</sup> degré.
- ❖ Initiation aux nouvelles technologies au 1<sup>er</sup> degré.
- ❖ Développement de la remédiation immédiate et/ou du soutien jusqu'au 2<sup>e</sup> degré par les enseignants ou par des élèves volontaires du même degré ou des autres degrés: langues, mathématiques, français, sciences.
- ❖ Evaluation formative continue, mise en avant des progrès individuels de chaque élève.



[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

- ❖ Organisation d'une année complémentaire à la fin du 1<sup>er</sup> degré permettant aux élèves en difficulté de combler les lacunes constatées et d'acquérir des stratégies d'apprentissage plus efficaces.
- ❖ Utilisation du didacticiel «Isis» permettant de suivre l'élève dans sa classe, de constater ses progrès par rapport au groupe ou ses lacunes dans l'une ou l'autre matière, d'analyser l'évolution du parcours scolaire de l'élève au cours de sa scolarité.
- ❖ Vision globale de l'élève (pas seulement en termes de points) en y incluant des données scolaires ou extra-scolaires (évolution personnelle ou évolution de la situation familiale...).

#### **IV MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FACILITER LA TRANSITION ENTRE LES DEUX DERNIERES ANNEES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LE PREMIER DEGRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

---

- ❖ Accueil des élèves de 6<sup>e</sup> primaire à une journée d'accueil au sein de l'athénée – élèves de l'école annexée et des écoles communales de l'entité et des écoles environnantes.
- ❖ Livret d'accueil distribué début septembre aux élèves et aux parents sur le fonctionnement de l'école, les personnes-relais en cas de problème, les informations sur l'organisation du travail dans l'enseignement secondaire, les aides que peuvent apporter les parents à leurs enfants.
- ❖ Documentation détaillée reprenant le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur (résumé de ce règlement à la fin du journal de classe), les objectifs du premier degré et les humanités générales et techniques et une description détaillée des options existantes au sein de l'établissement.
- ❖ Transfert du dossier de l'élève du primaire annexé vers la section secondaire.
- ❖ Assurance d'une continuité entre le Plan Individuel d'Apprentissage(PIA) de l'école primaire annexée ou de tout autre école primaire avec la section secondaire de l'établissement.
- ❖ Rencontre fin septembre entre les enseignants de 1<sup>re</sup> commune, 1<sup>re</sup> différenciée avec les titulaires du primaire.
- ❖ Utilisation d'un journal de classe identique en P5, P6 et dans toutes les années du secondaire.



[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

## **V MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE CONSEIL DE CLASSE, EN ASSOCIATION AVEC LE CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL ET LES PARENTS, POUR GUIDER CHAQUE ELEVE DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE VIE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE APRES LES HUIT ANNEES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**

---

- ❖ Information collective ou/et individualisée par le CPMS des différentes filières de l'enseignement.
- ❖ Présence du CPMS aux conseils de classe.
- ❖ Information par l'école des différentes filières et grilles proposées au sein de l'établissement.
- ❖ Information des journées portes ouvertes des instituts techniques et professionnels de notre réseau.
- ❖ Participation au salon du SIEP à Charleroi.
- ❖ Stages dans le monde du travail pour les élèves de 6<sup>e</sup> G, de 5<sup>e</sup> TQ, 6<sup>e</sup> TQ.

## **VI MODALITES D'ORGANISATION DU PARCOURS DU PREMIER DEGRE EN TROIS ANS**

---

- ❖ 1<sup>re</sup> année commune avec 28 h de cours et 4 h de choix d'activités complémentaires.
- ❖ Remédiations organisées en mathématique, français, langue (choix de l'anglais ou du néerlandais) et sciences en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année commune.
- ❖ 2<sup>e</sup> année commune avec 28 h de cours et 4 h de choix d'activités complémentaires.
- ❖ Possibilité de choisir 2 h de soutien en mathématiques afin de combler les lacunes constatées en fin de 1<sup>re</sup> commune.
- ❖ Organisation d'heures de soutien en français, en sciences et langues pour les élèves qui n'ont pas acquis toutes les compétences en fin de 1<sup>e</sup> commune.
- ❖ Accent mis sur l'évaluation formative continue, sur l'auto-évaluation formative.



[www.arbeaumont.be](http://www.arbeaumont.be)

- ❖ 2<sup>e</sup> année complémentaire si l'élève n'a pas atteint les compétences minimales à la fin du 1<sup>er</sup> degré: avec développement du soutien en mathématiques, français, sciences ou langue (anglais, néerlandais) en fonction des lacunes constatées à la fin de la 2<sup>e</sup> année commune.

## **VII MESURES ENTREPRISES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ D'UN NIVEAU SCOLAIRE A L'AUTRE**

---

- ❖ Accueil des élèves de 6<sup>e</sup> primaire à une journée d'accueil au sein de l'athénée – élèves de l'école annexée et des écoles communales de l'entité et des écoles environnantes.
- ❖ Rencontre fin septembre entre les enseignants de 1<sup>re</sup> commune, 1<sup>re</sup> différenciée avec les titulaires du primaire.
- ❖ Constitution de dossier sur les forces et faiblesses de l'élève dans les matières de la grille choisie.
- ❖ Transfert de ce dossier en début d'année scolaire au titulaire de classe de l'année suivante.
- ❖ Harmonisation des exigences dans un même niveau pour les mêmes disciplines.
- ❖ Acquisition des mêmes compétences transdisciplinaires au sein d'une même année, d'un même degré.

## **VIII LES DEMARCHES ENTREPRISES POUR FACILITER LE SOUTIEN ET LA REUSSITE DES ELEVES EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE**

---

- ❖ Organisation de cours de remédiation et de soutien pour les élèves qui éprouvent des difficultés en mathématiques, français, sciences et langues (anglais, néerlandais) jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> degré.
- ❖ Organisation de cours de remédiation pour les élèves qui passent d'une filière générale vers une filière de qualification pour les cours de l'option technique.
- ❖ Organisation de cours de remédiation pour les épreuves de qualification pour les élèves en échec ou en difficulté et organisation d'épreuves de rattrapage pour les élèves en échec aux pré-qualifications.



## **IX LES MODALITES D'ÉVALUATION DES ÉPREUVES LIÉES À L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION**

---

- ❖ Organisation d'une semaine de stage en entreprise en 5<sup>e</sup> TQ.
- ❖ Organisation de deux semaines de stage en entreprise en 6<sup>e</sup> TQ.
- ❖ Organisation d'épreuves intégrées (cours de l'option et les cours de français et de LMI (anglais ou néerlandais) pour les épreuves de qualification (épreuves intermédiaires et finale) dans le respect du profil de formation et de l'ensemble de ces compétences.
- ❖ Épreuves de qualification organisées afin de mesurer l'aptitude de l'élève à mettre en œuvre un ensemble de savoir, savoir-faire, attitudes qui lui permettront d'accomplir un certain nombre de tâches en rapport avec une activité professionnelle.
- ❖ Organisation des épreuves intermédiaires avec un jury de qualification interne, d'une épreuve finale avec un jury de qualification externe.

## L'INTERNAT



### **I DEMARCHES MISES EN ŒUVRE POUR LA GESTION D'UNE POPULATION SCOLAIRE HETEROGENE (AGE ET SECTION D'ENSEIGNEMENT):**

Notre établissement scolaire comprend un internat mixte. Il accueille les enfants de la 1<sup>ère</sup> primaire à la 6<sup>ème</sup> secondaire. Pour que tout le monde cohabite sans souci les élèves sont regroupés en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire et ce durant les repas, les études, les activités, les douches et les chambres.

Afin de permettre à chacun de vivre ensemble, une forme de tutorat des plus grands envers les plus petits est instauré et ce aussi bien que dans l'apprentissage scolaire qu'éducatif.



## **II INITIATIVES PRISES EN MATIERE D'EDUCATION ET DE SAVOIR-VIVRE, DE RYTHME DE VIE, D'EDUCATION A LA CITOYENNETE, AUX MEDIAS, A LA SANTE ET A L'ENVIRONNEMENT**

---

La gestion quotidienne de l'internat (repas, hygiène, scolarité, études, activités) est organisée de façon à respecter au mieux le rythme de vie de chaque âge. Les horaires de repas et du coucher des primaires sont différents des horaires du secondaire.

Dans le but de former nos élèves à la citoyenneté, à l'autonomie, au respect de soi et des autres, chaque membre de l'équipe veille à instaurer un cadre de politesse et de respect mutuel.

Le rythme de la journée (période d'étude, heure de repas, heure du coucher,...) permet à l'enfant d'intégrer les notions de temps de travail, temps de repos.

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, l'équipe éducative et l'équipe de cuisine veillent à éviter le gaspillage. Nous mettons en place le tri sélectif.

## **III MESURES PRISES POUR ASSURER LE SUIVI SCOLAIRE ET LA COLLABORATION AVEC L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

---

Assurer un suivi scolaire est important pour nous. Outre le suivi quotidien, (vérification des devoirs via le journal de classe, correction des devoirs, leçons, ...) notre étroite et constante collaboration avec le secondaire et le primaire (directions et équipes éducatives) nous permet de recevoir les bulletins. Nous avons ainsi la possibilité d'évaluer les faiblesses de chaque enfant et d'essayer d'y remédier au mieux. Cela nous permet aussi d'alerter les parents en cas de lacunes scolaires.

Chaque année, nous nous réunissons avec la section primaire et la section secondaire afin d'améliorer nos échanges durant l'année scolaire.



## **IV MODALITES D'ORGANISATIONS DES ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION AUX LOISIRS**

---

Afin d'ouvrir nos internes au monde extérieur, à la socialisation, aux différences culturelles nous participons chaque mercredi à des activités tantôt ludiques, sportives, culturelles,...

Nous participons régulièrement aux activités inter-internats qui permettent aux internes de découvrir d'autres horizons, d'autres cultures (marche des internats, journée des internats, mini-foot, théâtre,...)

Chaque année, notre internat organise une de ces activités. En mai 2015 ce sera la Marche des Internats.

## **V DEMARCHES ENTREPRISES POUR FACILITER LE SOUTIEN ET LA REUSSITE DES ELEVES EN DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE**

---

La proximité de nos locaux permet aux éducateurs de rencontrer régulièrement le corps professoral. Cette possibilité est d'ailleurs réciproque.

L'équipe éducative n'hésite pas, au besoin, à contacter le CPMS, les enseignants. Elle est avant tout à l'écoute de l'enfant, tout comme la direction.

Une réunion spécifique à lieu au minimum une fois par an avec les autres équipes pédagogiques afin de discuter des différents besoins et de dégager un maximum de pistes vers la réussite scolaire.

## **VI MESURES PARTICULIERES MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES ELEVES PEU ADAPTES AUX EXIGENCES DE LA VIE SCOLAIRE ET SOCIALE**

---

Nous pensons qu'une oreille attentive et une écoute sont souvent la clé de beaucoup de problèmes. Notre petite structure nous permet régulièrement cette écoute. Notre collaboration avec le CPMS est aussi un atout pour soutenir les élèves qui éprouveraient des difficultés.



## **VII LA LIAISON AVEC LA FAMILLE**

---

Dans un souci de communication, nous mettons en place un cahier de liaison entre les familles et l'internat. Ce cahier repart chaque week-end avec l'enfant. Il est le reflet de la semaine mais permet aussi de signaler les besoins spécifiques de l'enfant (qu'ils soient d'ordre médical, matériel ou affectif).

Les parents peuvent aussi l'utiliser pour informer l'équipe éducative.

Il ne remplace toutefois pas les rencontres parents/éducateurs parfois nécessaires. Cette rencontre peut avoir lieu soit le dimanche soir, soit à un autre moment de la semaine.

## **VIII MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ELEVES EN INTEGRATION**

---

Notre petite structure nous permet de créer un climat familial, un lieu où l'enfant ou l'adolescent se sent bien. Les "anciens" accueillent les "nouveaux" lors d'une activité en début d'année scolaire. Cette activité est à caractère essentiellement ludique afin de permettre à chacun de trouver sa place.